



Conseil communal du 27/05/2026

Réponse à l'interpellation n°24 :

« Sécurité routière, trottinettes électriques débridées et opérations de contrôle "TrottiSafe" ; Interpellation introduite par M. BASSAMBI Yves, Conseiller communal LB » *(ordre du jour complémentaire)*

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La sécurité routière constitue une priorité constante pour notre Zone de Police et pour notre majorité. C'est dans cette optique que la Zone PolBruNo a récemment renforcé ses moyens d'action en matière de contrôle des trottinettes électriques, notamment face au phénomène préoccupant des trottinettes débridées.

Le 24 avril dernier, la Zone a ainsi organisé sa première opération « TrottiSafe », à la suite de l'acquisition d'un nouvel outil de contrôle : le curvomètre. Il s'agit d'une première pour notre Zone mais également d'une innovation à l'échelle de la Région bruxelloise.

Cet appareil, initialement conçu pour mesurer la vitesse des deux-roues, a été adapté afin de contrôler précisément la vitesse réelle des trottinettes électriques. Concrètement, les policiers peuvent vérifier si un engin respecte la vitesse maximale autorisée de 25 km/h ou s'il a fait l'objet d'un débridage, ce qui constitue une infraction et représente un danger important pour les autres usagers de la route. Les équipes du service circulation ont bénéficié d'une formation spécifique à l'utilisation de cet équipement, financé grâce aux fonds dédiés à la sécurité routière. Cette montée en compétence a permis la mise en œuvre immédiate d'une première opération de terrain.

Les résultats obtenus démontrent déjà l'utilité de ce dispositif : 22 trottinettes ont été contrôlées et 5 procès-verbaux ont été dressés. Ces chiffres montrent à la fois la nécessité de ces contrôles et l'efficacité des moyens désormais mis à disposition de nos policiers.

Cette initiative intervient dans un contexte où les accidents impliquant des trottinettes électriques connaissent une hausse significative et où certains usages détournés de ces engins posent de véritables problèmes de sécurité publique. Il est donc essentiel d'agir à la fois de manière préventive, pédagogique et répressive lorsque cela s'avère nécessaire.

L'objectif poursuivi est clair : garantir une cohabitation plus sûre entre tous les usagers de l'espace public, protéger les piétons, les cyclistes et les automobilistes, et rappeler que les règles de circulation s'appliquent à chacun.

La Zone PolBruNo continuera dès lors à développer ce type d'opérations ciblées et à adapter ses outils aux nouvelles réalités de mobilité urbaine, afin de renforcer durablement la sécurité sur notre territoire.

Je vous remercie pour votre attention.